

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

ORDRE DU JOUR 2 février 2021 à 20h

La séance est tenue à huis clos (arrêté numéro 2020-074, toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour du 2 février 2021

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Achat d'une remorque + lettrage et un traîneau d'évacuation pour le service d'incendies
- 3.2 Octroi de contrat pour effectuer des retouches aux travaux sur l'émissaire
- 3.3 Mandat étude géotechnique et de génie civil côte de l'Église
- 3.4 Mandat à la MRC de Lotbinière gestion de l'eau de surface dans le secteur de la rue de la Falaise

4. SERVICE DE COMPTABILITÉ

4.1 Dépenses incompressibles et comptes à payer

5. AGENDA POLITIQUE

- 5.1 Couverture d'incendie ajout d'une précision au schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 5.2 Demande d'autorisation pour l'abolition des frais de retard de la bibliothèque
- 5.3 Vente pour taxes de l'année 2021

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 18 novembre 2020
- 6.2 Dossier PIIA lotissement dans un arrondissement patrimonial
- 6.3 Dossier PIIA rénovation de l'église au 3880 chemin de Tilly
- Adoption du premier projet de règlement #2021-662 visant à modifier le règlement #97-367, le règlement de zonage afin d'encadrer les résidences de tourisme et les logements pour travailleurs saisonniers en milieu agricole
- 6.5 Renouvellement et agrandissement du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 6.6 Rénovation du presbytère (Mairie) au 3870 chemin de Tilly
- 6.7 Déplacement et rénovation du Calvaire au 2762 Marie-Victorin
- 6.8 Déplacement de la Chapelle de procession ouest
- 6.9 Dérogation mineure construction d'un garage au 4004 rue de la Falaise

7. DIVERS

- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE